

NKM dégage le ciel de sa circonscription

AU printemps 2012, les avions feront « deux fois moins de bruit » à leur descente sur les aéroports d'Orly, de Roissy et du Bourget, a promis le ministre Nathalie Kosciusko-Morizet (« Le Parisien », 4/6). Ce miracle sera possible en relevant de 300 mètres l'altitude à laquelle les avions amorcent leur atterrissage. Simple comme l'œuf de Colomb ! Sauf qu'autour d'Orly des associations et des élus, y compris UMP, accusent NKM de faire passer en force un projet mal ficelé, polluant et qui, surtout, détournera les avions hors de la circonscription de Longjumeau (Essonne), celle de la députée Kosciusko-Morizet Nathalie. Un hasard sans doute.

En 2007, à peine nommée secrétaire d'Etat à l'Ecologie, NKM demande à la Direction

générale de l'aviation civile de relever la hauteur à laquelle les avions se positionnent dans l'axe des pistes d'atterrissage : il s'agit de faire passer de 900 mètres à 1 200 mètres le niveau du palier (appelé aussi « point de descente ») où les pilotes attendent l'autorisation d'atterrir. Ce qui réduirait de 3 décibels le bruit perçu par les populations se trouvant au-dessous, promet-elle. Exemple : pour l'aéroport d'Orly, cela revient à soulager les oreilles de quelque 26 000 habitants soumis à un bruit dépassant les 65 décibels, produit par le passage quotidien de 25 avions. « Evidemment, nous étions ravis, note Pierre-Yves Rougeaux, vice-président du collectif "Nuisances aériennes Dourdan et sa région". Mais nous avons mis en garde la ministre contre le risque de déclencher une guerre de clocher. »

En effet : en 2009, lors de l'enquête publique sur le relèvement des altitudes d'atterrissage par vent d'est, les élus des communes voisines de la circonscription de NKM voient rouge. L'aéroport d'Orly offre deux pistes d'atterrissage, une par vent d'ouest et l'autre par vent d'est. Pour se poser par vent d'est, les avions suivent un couloir aérien qui passe au-dessus de Longjumeau. Puis gagnent le fameux point de descente, d'où ils atterrissent suivant une pente de 3 degrés face à la piste. Rehausser de 300 mètres ce point de descente revient à l'éloigner de 10 km de l'aéroport : il faut donc modifier le couloir aérien. Et c'est ainsi que les habitants de Dourdan ou d'Etampes le retrouvent juste au-dessus de leur tête. D'où l'opposition déclarée au projet de Franck Marlin, député UMP et maire d'Etampes.

En février 2010, l'enquêteur public rend un avis favorable, tout en reconnaissant « ne pas avoir la compétence technique nécessaire pour se prononcer sur la validité des différents couloirs aériens (sic !) ». Mais en novembre, patatras, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa), une autorité indépendante con-

sultative composée d'experts nommés par les présidents des deux Assemblées et par deux ministres, désapprouve à l'unanimité. Elle dénonce le risque de déplacement de nuisances, le manque de concertation et, cerise sur le gâteau, les émissions accrues de carbone « *contraires au Grenelle de l'environnement* ».

Au ministère de l'Environnement, on assume : « *Ce projet conduit les avions à faire un détour, donc à consommer davantage, mais la lutte contre le bruit est prioritaire.* » Longjumeau avant tout !

Et l'Autorité de s'étonner que la ministre n'ait pas songé à s'inspirer de la solution qu'elle prône depuis des années, et qu'explique un de ses membres, Aline Gaulupeau, ingénieur en acoustique : « *Pour réduire efficacement le bruit, il faut commencer à descendre de bien plus haut, 4 000 mètres au moins, en ligne droite, sans palier. Les compagnies aériennes le font déjà quand elles le peuvent, car elles économisent ainsi de l'essence. Mais, pour ça, il faut se mettre d'accord au niveau européen. Ça prend du temps.* » Or les prochaines législatives ont lieu au printemps prochain...

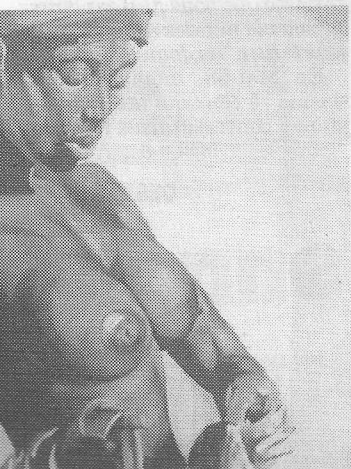
Professeur Canardeau

BAC : LES DANGEREUX FRAUDEURS ARRETÉS

... AVEC L'AIDE DE LA POLICE CRIMINELLE, DE LA DIRECTION CENTRALE DU RENSEIGNEMENT, ET LA PARTICIPATION DU RAID ET DU GIGN !...



te (2806) es idées



populente au côté de DSK n'est pas la
e est due à l'imagination, en 2009,
minique Malabry.
aire de l'exposition où il présenta la
cession... Porsche !
iles devaient être en relation avec
, 23/6) voulait symboliser le Fonds
nabelle l'Afrique ».
s-Kahn, grands amateurs d'art,
œuvre.